

## Annexe n°3 et 4 : Présentation du projet et photos

Dans le cadre du développement de son activité de maraîchage, la SCEA PHILEA souhaite créer des serres sur une surface de 27840m<sup>2</sup>.

### 1.1 - Le maître d'ouvrage

Maitre d'ouvrage
SCEA PHILEA La Merlennerie 44310 Saint Philbert de Grand-Lieu N° Siret: 48528088700020 patrick.gallon@primeurop.fr

### 2.2. Autres intervenants du projet

Cabinet d'architecture	Le Bureau d'études techniques	Service départemental de police de l'eau
Cabinet d'architecte Atelier 14 Mme Fleurance Laurence 1 bis, rue St Jacques 44190 Clisson Tel : 09-83-52-42-49	Cabinet CADEGEAU 53 Bb du 8 Mai 1945. St-Macaire-en-Mauges 49450 Sèvremoine Tel : 02-41-49-07-74 cadegeau@orange.fr	Direction Départementale du Territoire et de la Mer D.D.T (service eau environnement risque) 10, bd Gaston Serpette – BP53606 44036 Nantes cedex 01 Tel : 02-40-67-26-26

Commune de Saint Philbert de Grand-Lieu	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
Commune de Saint Philbert de Grand-Lieu 24, rue de l'Hôtel de Ville 44310 Saint Philbert de Grand-Lieu Tél : 02 40 78 88 22	SAGE Estuaire de la Loire Cellule d'animation du SAGE et de l'ASTER Estuaire de la Loire 42 Quai de Versailles 44000 Nantes Tel : 02-85-52-44-14

### 1.3 - Localisation du site d'étude

**Nom du Projet :** Serres multichapelles au lieu-dit « La Merlennerie ».

**Code Postal et commune :** 44310 - Saint Philbert de Grand-Lieu.

Le projet est localisé à 6,4 km à l'ouest du centre bourg de La Limouzinière (IGN N°1224<sup>0</sup>-2002), au lieu-dit La Brevère.

La situation géodésique est la suivante (en coordonnées Géographiques : centre des serres) :

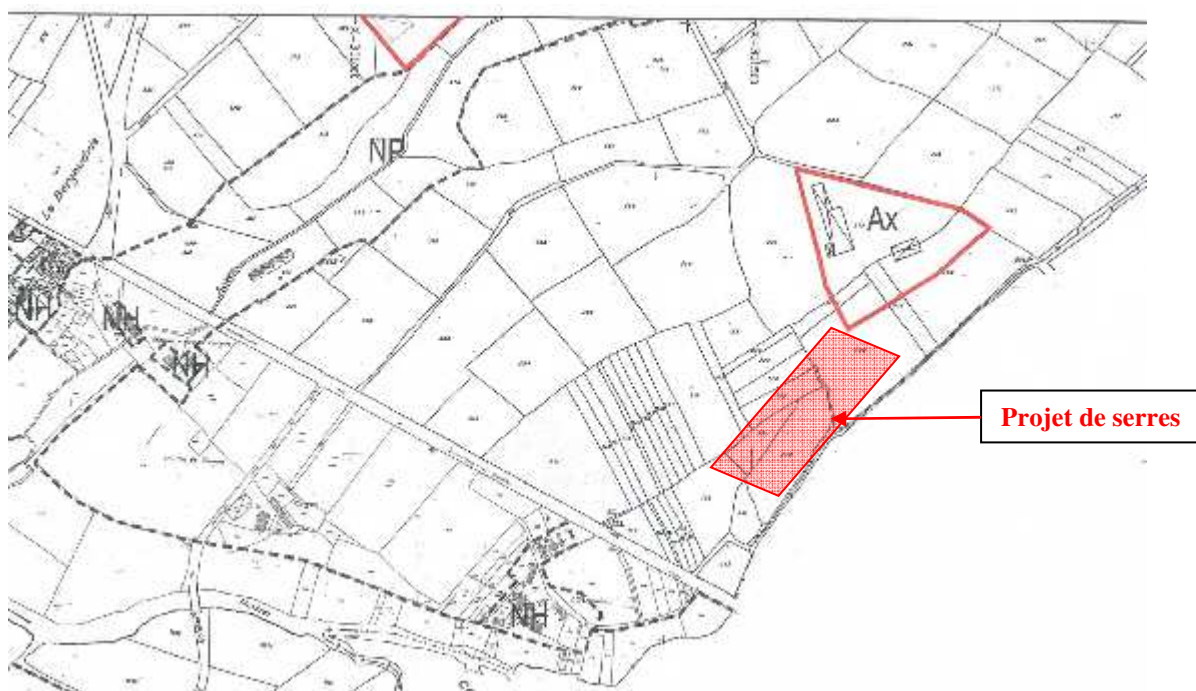
Lieu-dit	X	Y
La Merlennerie	47.040031	1.591278

### 1.4 - Situation Cadastrele

La situation cadastrale est précisée dans le tableau ci-dessous :

Aire d'étude	Numéros des parcelles cadastrales concernées	Surface
La Merlennerie	N° 33 section YO	134 350 m <sup>2</sup>

L'opération se situe dans la zone A du Plan Local d'Urbanisme. La zone A couvre des terres agricoles, à protéger en raison de leur potentiel agronomique, biologique et économique.



*Source : PLU Saint Philbert de Grand-Lieu*

## **1.5 – Description du projet**

La SCEA PHILEA envisage la création de serres multichapelles sur la commune de Saint Philbert de Grand-Lieu. Il s'agit de d'un lot de serres multi chapelles en matière plastique comme présenté ci-après :



Au total 29 chapelles réparties sur 1 bloc seront créées, couvrant une superficie de 27840 m<sup>2</sup>.

## **1.6 - Infrastructures et voiries**

### ***a) Géomorphologie***

Le projet de serres multichapelles est implanté dans une zone aux caractéristiques géomorphologiques homogènes. On observe des pentes faibles (de 1 à 2 %) orientées vers le sud-est.

A l'avenir la situation géomorphologique de la parcelle ne devrait pas évoluer.

### ***b) Les voiries et les espaces verts***

L'accès à la parcelle se fait par une voie départementale n°317 localisée au sud du site.

Les zones d'espaces verts correspondent aux fossés, bandes enherbées, champs en plein air.

### ***c) Evacuation des eaux pluviales***

La collecte des eaux de ruissellement des serres multi chapelles se fait par l'intermédiaire de réseaux des eaux pluviales. Elles seront dirigées vers un bassin de rétention-régulation existant, situé à l'ouest du futur bloc de serres. Les eaux du bassin sont évacuées vers le ruisseau qui fixe la limite est du site d'étude :

<b>N° de l'exutoire EP</b>	<b>Localisation par rapport à l'opération</b>	<b>Coordonnées géodésiques (Lambert 93)</b>	<b>Type de collecteur récepteur</b>	<b>Profondeur du collecteur (mètres)</b>	<b>Propriétaire du collecteur</b>
EX/EP SCEA PHILEA	Est	E : 351 598 N : 667 0049	Ruisseau	Environ 1,50 m	SCEA PHILEA

# 1.7 – Plan du projet



PC 2 : plan de masse - échelle 1/2 000

Le présent document est la propriété intellectuelle de l'agence d'architecture ATELIER 14 (article L112-2 de la loi 92-597 du 1er Juillet 1992) TOUJOURS UTILISER LA MARGE EN EST INTERDIT SANS L'AUTORISATION PREALABLE ET ECRITE DES AUTEURS. Images non contrôlées

phase PC	Construction de multichapelles plastiques La Merlemerie - 441310 SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU	n° plan 3	PC 2 - plan de masse	15 janvier 2019 dossier n° CLO0313	maître d'ouvrage - SCEA PHILEA La Merlemerie - 441310 SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU	architecte - Atelier 14 1er place de la Trinité - 44190 CLISSON 02.51.90.88.99 michael@atelier-14.org
-------------	--	--------------	----------------------	---------------------------------------	---	---

## **1.8 – Contexte environnemental**

### **- Habitations**

Les serres sont implantées en lieu et place de cultures maraichères dites de « plein champ ». Les zones d'habitations les plus proches sont situées au lieu-dit l'Hommeau, à environ 290 mètres au sud-ouest des serres en projet.

**A noter qu'une haie bocagère haute (environ 4 mètres) multistrates est présente en limite de propriété sud de la parcelle étudiée et constitue d'ores et déjà un écran visuel vis-à-vis des futures serres.**

### **- Sites sensibles et Paysage**

Le site d'implantation des serres ne présente pas de sensibilité écologique du fait de leur utilisation actuelle : culture maraichère. Il n'abrite pas d'espèces faunistiques ou floristiques remarquables ou protégées

Le projet de serres sera édifié dans le **contexte paysager agricole et maraicher** (tunnels et serres existants) du site. La construction de nouvelles serres n'affectera donc pas le caractère paysager du site.

#### *Site Natura 2000*

Aucune zone Natura 2000 n'est présente à proximité du site en projet. La plus proche correspond au *Lac de Grand-Lieu* (ZPS : FR5210008, ZSC : FR5200625) localisée à environ 4,6 km au Nord-ouest.

#### *Sites Classés/Inscrits*

Aucun site Classé ou Inscrit n'est répertorié à proximité du secteur d'étude. Le plus proche correspond au *Lac de Grand-Lieu et ses abords* localisé à environ 4 km au Nord-ouest. (Site n°44SC49a).

#### *ZNIEFF*

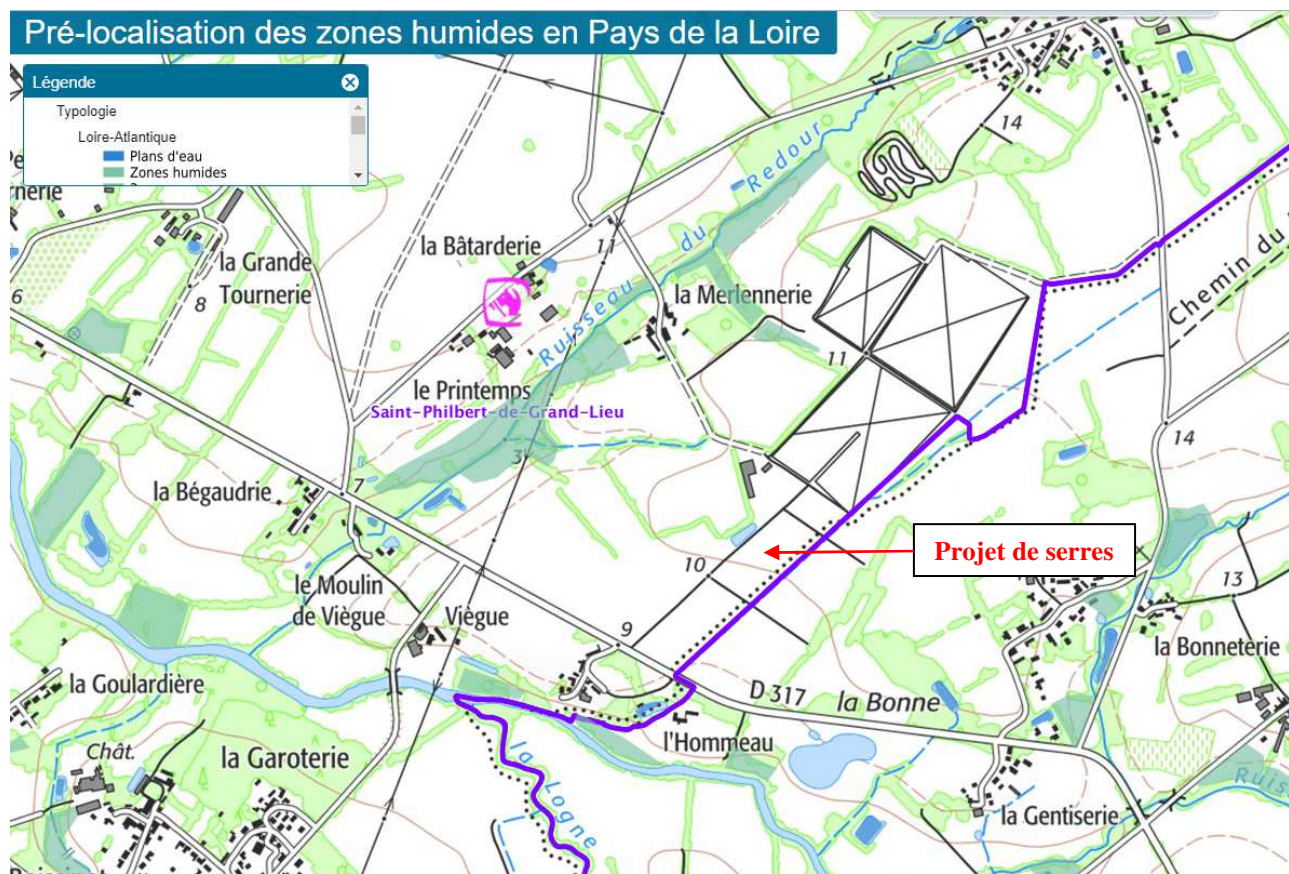
La ZNIEFF la plus proche est localisée à 3 km au nord-ouest du site étudié :

- ZNIEFF de type II (n° 520006647) : *Lac de Grand-Lieu*

Du fait de l'environnement proche de nature agricole, de l'éloignement important et des mesures de réduction (présence d'un bassin de rétention-régulation, plantation de haies bocagères), l'impact sur les éléments paysagers et naturels immédiats sera peu important.

**De par son éloignement et du fait des mesures envisagées, le projet de serres ne modifiera ou ne détruira aucune espèce ou habitat des sites sensibles environnants.**

## 1.9 – Identification et prélocalisation des Zones humides



Aucune zone humide n'a été répertoriée sur le site d'étude au sein du document de prélocalisation DREAL.

**Photos du site : Localisation des photos sur plan annexé n°5**

*P1 : Photo du site*



*P2 : Photo du bassin de rétention-régulation*



*P3 : Photo du site*



*P4 : Photo des serres existantes et tunnels*





*P5 : Photo du siège d'exploitation*



*P6 : Photo du site*



*P7 : Photo du site*



*P8 : Photo du site*



*P9 : Photo du site*



*P10 : Photo du site*



b

*P11 : Photo du lieu-dit l'Hommeau*



*P12 : Photo de la haie en bordure de route RD 317*



*P13 : Photo d'une haie*

